LES AUTRES MANIFESTATIONS DU WEEK-END

LA MEUSE du mardi 22-7-1958

A la dernière soirée du Festival choral de la Fédération provinciale liégeoise : quatre sociétés de styles bien différents

Dans la vie actuelle des sociétés chorales, les séances de festival constituent les rares moments où, l'émulation aidant, il soit encore louable de célébrer le culte de cet art populaire du chant d'ensemble en régression, mais en lutte incessante contre les manifestations spectaculaires et sportives vers qui se ruent les masses.

L'irréductible acharnement mis par les dirigeants de ce mouvement à poursuivre une tradition qui se dérobe est digne d'admiration.

Les exécutions des sociétés où le nombre des chanteurs s'amenuise, n'ont que de lointains rapports avec les joutes chorales d'antan. Néanmoins, tout en restreignant sa portée, la leçon sociale qui s'en dégage restitue à leur évolution une part de cette continuité que les stériles secousses de deux guerres ont largement ébréchée.

Dimanche soir l'on entendit la société royale « l'Orphéon » de Huy, président M. J. Duchesne, directeur M. G. Bodeau. Chœur mixte de 45 exécutants, la phalange hutoise donna en première exécution « Recueillement » poème et musique de M. A. Naudier. C'était en un programme comprenant « La Fleur de Lotus » de Ch. Rhêne, « Près du Fleuve étranger » de Ch. Gounod, « l'Alleluia du Messie » de Haendel.

Les voix s'étaient d'abord élevées harmonieuses puis elles avaient payé tribut à des insuffisances de préparation et de moyens, où la justesse laissa à d é s i r e r autant que la clarté. Dans la suite de beaux ensembles, des sûretés, des effets de chorale, l'emportèrent.

Le Cercle choral royal « Les Valeureux Liégeois » président M. C. Bremenkamp, directeur Mme M. Thiernesse, 30 exécutants, chanta «O Jesus Christe» de Van Berchem, à cappella suivi de « Cantique de Racine» musique de G. Fauré.

Au demeurant, les exécutions auxquelles se livrèrent Mme Thiernesse et sa chorale mixte sont empreintes de musicalité réelle, de clarté, de netteté, et d'heureuse stabilité.

Une chorale d'hommes que nous ne connaissions pas, la société royale « M. V. G. Marienchor » d'Eupen, prenait rang dans la suite des orphéons desquels on peut attendre beaucoup.

Cette société présidée par M. A. Sisternich, dirigée par M. Mommer et dont les exécutions, tant par leurs qualités que par leur valeur musicale, sont du niveau de la première division ascendante, chanta du Schubert,, du Lissmann et d'autres pages de Gotovac, Sendt et Hegar.

Il y eut là plus que de la cohésion. Les effets de voix (31 chanteurs) étaient partie au sens des phrases et des poèmes; les interprétations concentrées sur les raisons musicales pour elles-mêmes.

La soirée s'acheva par l'audition du « Royal Cercle Choral Liégeois » présidé par M. J. Hiernaux et conduit par M. J. Van Stalle.

Ici la précision rythmique et la netteté harmonique des exécutions de la société d'Eupen se muèrent en un flou, un impromptu, une improvisation, une légèreté d'entrevoir les choses et de les présenter qui relevait du style madrigalesque où le papillonnement, le vaporeux trouvait à s'employer pour plaire.

M. Van Stalle et ses chanteurs interprétèrent ainsi du H. Busser, du Ph. de Monte, l' « Agnus dei » de la messe de M. Cœurderoi, les pages de G. Fauré et A. Naudier.

LES PHOTOS :

1) A l'entracte, chanteurs et auditeurs ont envahi le foyer.
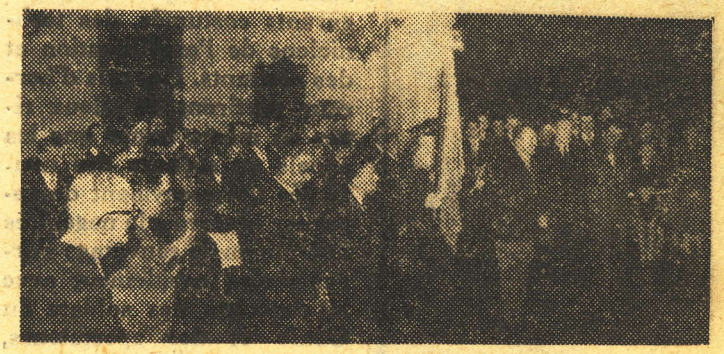
2) Une scène de la réception officielle.